



## Editorial

**"Être capable de respect est aujourd'hui presque aussi rare qu'en être digne"**  
Joseph Joubert

*Le temps très clément, depuis quelques mois, aurait-il eu une influence néfaste sur certains "individus" qui n'ont plus la notion du respect.*

*Notre village, où il fait bon vivre malgré tout, a été la cible d'actes d'incivilité de la part de ces "individus".*

*Que penser ? Que faire face à ces dégradations totalement gratuites et lâches, car commises bien entendu à l'abri de tout regard ?*

*De nombreuses plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Des contrôles renforcés des forces de l'ordre ont eu lieu et se poursuivront, puisque nous n'avons pas le choix.*

*J'en appelle à la responsabilité de ces "individus" de faire en sorte que le calme revienne dans notre village.*

*Tout le monde sera gagnant afin de redécouvrir le bien vivre ensemble.*

*Malgré ces actes d'incivilité, nous continuons notre travail au quotidien, sur le terrain.*

*Un hiver très rude a sensiblement éprouvé notre voirie et je tiens à remercier les personnes qui ont œuvré pour une bonne circulation dans notre village.*

*Notre "grand" projet de ce mandat approche de sa phase de concrétisation. Les mois de juillet - août permettront de changer sensiblement le paysage aux alentours de l'école.*



*En effet la construction d'une salle d'éveil et de jeux permettra dès la rentrée de septembre de disposer d'un outil performant pour le bien de nos enfants.*

*À l'approche des vacances, pour nos jeunes et pour vous, après une année de dur labeur, je vous souhaite un repos bien mérité.*

**Bonnes vacances**

Jean-Jacques BALLEVRE

### Sommaire

Edito .....	p 1
Conseil Municipal .....	p 2
Créabus .....	p 5
Urbanisme.....	p 6
Chemins et forêt .....	p 9
La vie au village .....	p 10
Nos associations .....	p 13
Autrefois .....	p 15
Informations pratiques .....	p 16

# Les réunions du Conseil Municipal

## Séance du 15 décembre 2010

### ➤ **Fond de concours CCPN**

Un dossier de demande de subvention sera déposé à la CCPN pour le financement du projet de l'extension de l'école.

### ➤ **Autorisation de dépenses section investissement**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager et à mandater les dépenses comme le précise le texte.

### ➤ **Recensement 2011**

Monsieur Jean-Jacques Ballèvre est nommé Coordonnateur Communal.

Mme Marie-Noëlle Thiel est désignée pour remplir les fonctions d'Agent Recenseur pour l'unique district de la commune.

### ➤ **Passerelle sur la Nied**

La question de la responsabilité et de l'entretien de la passerelle piétonne installée par l'association de pêche franchissant la Nied Allemande se pose. Après en avoir discuté, les membres du Conseil Municipal demandent à Monsieur le Maire d'écrire au SIANA afin de procéder à l'enlèvement de la passerelle.

### ➤ **Divers**

- Les appels d'offres pour le projet d'extension de l'école sont en cours et cela jusqu'au 10 janvier 2011.
- Commission des travaux et des finances convoquée pour le 11 janvier pour l'ouverture des plis.
- Tirage des lots menus produits forestiers en présence de M. Schueller mardi 21 décembre 2010 à 20 h en mairie.
- Gestion du foyer (facturation eau et électricité).
- Vœux 2011 : date fixée au dimanche 16 janvier 2011 à 18 h au foyer communal.
- Concert de Noël avec Récré A Sons samedi 18 décembre à 18 h au foyer communal.

## Séance du 23 février 2011

### ➤ **SCOT du Val de Rosselle**

Le Président du Syndicat mixte de Cohérence du Val de Rosselle informe le Maire que le projet SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Val de Rosselle a été arrêté lors de sa séance du Comité syndical du 18 novembre 2010. Le Conseil Municipal décide, sur le fondement des dispositions de l'article L122-8 du Code de l'urbanisme, d'émettre un avis favorable sur le projet de SCOT arrêté.

### ➤ **Demande de subvention exceptionnelle – Programme 122-01**

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de refaire une demande de subvention exceptionnelle au programme 122-01 pour les travaux concernant l'extension de l'école et des travaux d'économie d'énergie.

### ➤ **Espaces naturels sensibles (ENS)**

Suite aux différentes réunions avec la commission des travaux ainsi que M. Behr (SIANA) et M. Hayotte (chargé de mission du Conseil Général), il a été proposé de faire un estimatif par les Domaines pour l'ensemble des parcelles qui composent la zone. Cela représente une superficie d'environ 15 hectares.

### ➤ **Jobs d'été 2011**

Quatre filles et un garçon de 17 ans sont concernés pour la période du 04 juillet au 15 juillet 2011 de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi sur la base de 20 h/semaine. L'encadrement sera assuré par les conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération.

## Séance du 11 mars 2011

### ➤ **Taux d'imposition des taxes**

Après en avoir délibéré, il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour 2011 les taux appliqués en 2010, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,83%
- Taxe foncière (bâti) : 12,61%
- Taxe foncière (non bâti) : 32,84%

### ➤ **Attribution des lots – travaux 2011**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 10 mars 2011 à 14h à la mairie en présence de MM. A. Eisele et P. Stahl Architectes DPLG. Après étude et analyse de chaque dossier, les lots 3-4-5-7 ont été attribués. (voir le détail page 7)

➤ **Compte Administratif 2010**

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	220 920,00	337 370,00	558 290,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'ex.)	209 810,40	370 993,28	580 803,68
Recettes nettes	209 810,40	370 993,28	580 803,68
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	220 920,00	337 370,00	558 290,00
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'ex.)	168 284,15	203 100,54	371 384,69
Mandats annulés	1 004,64	00,00	1 004,64
Dépenses nettes	167 279,51	203 100,54	370 380,05
Résultat de l'exercice 2010 EXCEDENT	42 530,89	167 892,74	210 423,63

➤ **Résultat d'exécution du budget principal**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2010	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE 2010
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	39 922,17	0,00	42 530,89	82 453,06
FONCTIONNEMENT	195 520,13	134 343,83	167 892,74	229 069,04
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>235 442,30</b>	<b>134 343,83</b>	<b>210 423,63</b>	<b>311 522,10</b>

➤ **Divers**

- ESAT le village : réunion le 23 mars 2011. M. Montalbano représentera la Commune.
- Opération compostage réunion prévue le 08 avril 2011 de 18 à 20h00 au foyer de Lachambre.

**Séance du 20 avril 2011**

➤ **Affectation des résultats 2010**

Compte tenu des résultats du compte administratif 2010 le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2010 d'un montant de 311 522,10 € :

Section Investissement Recettes

Cpte 001 excédent antérieur reporté 82 453,06 €

Cpte 1068 excédent de fonctionnement 100 000,00 €

Section Fonctionnement Recettes

Cpte 002 excédent antérieur reporté 129 069,04 €

TOTAL 311 522,10 €

➤ **Vote des taux des taxes locales**

Après en avoir délibéré, il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour 2011 les taux appliqués en 2010 (décision prise lors du dernier conseil du 11 mars 2011) avec les modifications liées à la réforme de la taxe professionnelle.

➤ **Vote du budget primitif 2011**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011.

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	565 865,00 €	565 865,00 €
FONCTIONNEMENT	418 192,00 €	418 192,00 €

### ➤ Subventions aux associations

Amicale des Sapeurs Pompiers d'Altville	270,00 €	Remboursement Assurance Individuelle des pompiers 11 pompiers x 38,70 €	425,70 €
Association Notre Dame du Rosaire	270,00 €	Société d'Entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altville	270,00 €
Conseil de Fabrique	270,00 €	Chorale Récré à Sons	270,00 €
ASSE Ecole d'Altville 28 élèves x 9 €	252,00 €	ASSE Ecole de Lachambre 27 élèves x 9 €	243,00 €
Association des Parents d'Elèves	270,00 €	Chorale Paroissiale Altville-Lachambre	270,00 €
Amicale du Personnel du syndicat des Eaux de Barst	90,00 €	USEP	138,00 €
Association Prévention Routière	50,00 €	Association des Cavaliers du Domaine de Romazières	270,00 €
La commune ne versera pas de subvention à l'ASCA par contre elle prendra en charge le montant des travaux à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 placard avec fermeture 613,00 € H.T</li> <li>• 1 porte accès sanitaire 113,00 € H.T</li> </ul>			

### ➤ Attribution des lots : travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments scolaires

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution des lots 1-2-3-4 aux entreprises les mieux disantes et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants. (voir les détails à la page 8)

### ➤ Emprunts travaux 2011

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les travaux d'extension de la salle d'éveil et de jeux il est opportun de recourir à un emprunt de 150 000 €

Taux fixe (remboursement trimestriel)

Crédit Agricole	Crédit Mutuel	Caisse d'Epargne	Dexia	Société Générale
4.34%	4.25%	4.46%	4.72%	4.85%

Le Maire de la commune d'Altville est autorisé à réaliser auprès du Crédit Mutuel un emprunt d'un montant de 150 000 € dont le remboursement s'effectuera en 15 ans.

### ➤ Travaux des espaces verts

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'Esat "le Village" pour 2011 pour un montant de 4 755,51 € (tonte et entretien sans les fournitures).

#### • Divers

- Informations des courriers avec le Président de la CCPN.
- Ordures ménagères : les Conseillers Municipaux n'acceptent pas la proposition de la CCPN concernant l'augmentation des montants de la redevance des O.M.
- Achat de support vélo (3 places à la mairie, 6 places à l'école).
- Luminaires pour Noël.
- Remplacement porte de garage du logement école.
- Départ du locataire du logement école et demande de location de Mme Bernardy.

## Tarification de la Redevance des Ordures Ménagères pour l'année 2011

Suite à un audit financier, réalisé par Madame Brigitte Angsthelm, Trésorière Principale de Saint-Avold, une augmentation de 16 % des prestations de Collecte et de Traitement (SYDEME, Déchetteries...) a été constatée.

Le Conseil Communautaire de la CCPN, en date du 21 avril 2011, a fixé le tarif de cette redevance pour l'exercice budgétaire 2011, comme suit :

Cette augmentation ne sera effective qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

Décision du Conseil Communautaire :

- 29 conseillers ont voté pour
- 3 conseillers ont voté contre
- 12 conseillers se sont abstenus (dont les conseillers d'Altville)

Le point est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Tarif " Ménages "		
Personnes	2011	Pour mémoire : 2010
1	128 €	110 €
2	226 €	195 €
3	266 €	230 €
4	302 €	260 €
5 et plus	348 €	300 €

Tarif " Professionnels "		
Conteneurs	2011	Pour mémoire : 2010
- 120 L	180 €	180 €
120 L	300 €	300 €
240 L	600 €	600 €
360 L	825 €	825 €
480 L	1200 €	1200 €
720 L	1875 €	1875 €
750 L	1875 €	1875 €
1100 L	2750 €	2750 €

## Se déplacer avec Créabus

Les habitants d'Altviller bénéficient aujourd'hui de 2 solutions de Transport Urbain, pour se déplacer, à l'intérieur des 10 communes de la CCPN, en l'occurrence :

### ➤ Le transport en Bus

La Commune est desservie par une ligne de Bus TIM (Transports Interurbains de la Moselle), en l'occurrence, la ligne 32 (Saint-Avold/Albestroff).

Cette Ligne Interurbaine fonctionne toute l'année du Lundi au Samedi aux horaires suivants :

• Sens Albestroff vers Saint-Avold : 3 arrêts quotidiens à l'arrêt « Fontaine » :  
7h35            13h45            17h36



• Sens Saint-Avold vers Albestroff: 3 arrêts quotidiens à l'arrêt « rue de St Avold » :  
11h10            17h27            18h27

Il est précisé que tous les habitants du Pays Naborien bénéficient du tarif à 1€ pour leurs déplacements en Bus, sur le Territoire de la CCPN.

### ➤ Le transport à la demande

Compte tenu du peu de fréquence des lignes de Bus Interurbaines TIM, le Réseau de Transport Transavold propose aux habitants du Pays Naborien un service à la demande.

Le service Créabus permet de vous déplacer partout sur le territoire du Pays Naborien, soit 10 communes, du lundi au samedi, de 6h à 21h. Il est disponible aux heures où les bus ne passent pas. (Créabus fonctionne 30 mn avant ou après le passage d'un bus).

#### ➔ POUR QUI ?

Tous les habitants des 10 communes du Pays Naborien.

#### ➔ COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Vous appelez le Réseau Transavold pour réserver votre déplacement (minimum 2h avant le départ souhaité, l'idéal est d'appeler le jour précédent). L'appel est gratuit. N° Vert : 0 800 610 903 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 18h.



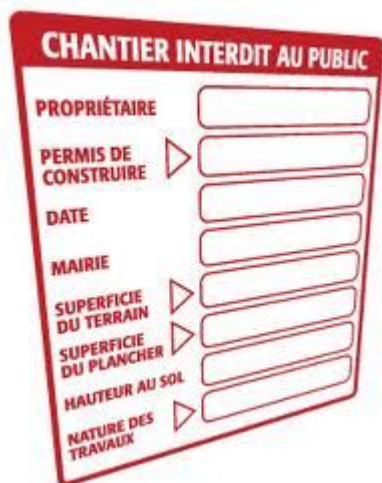
Un chauffeur de Taxi vient vous chercher à l'heure souhaitée, à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous et vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de votre destination, vers toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays Naborien. Il en est de même pour le retour. Pour les personnes à mobilité réduite, le chauffeur vient vous chercher à votre domicile (justifier un taux Cotorep à hauteur de 80%).

#### ➔ COMBIEN ÇA COÛTE (par trajet) ?

Ce service est accessible au tarif de 2 € pour une personne seule dans le Taxi, et de 1€ par personne, si vous êtes au moins deux, par Taxi.

Il vous est possible d'acheter un carnet de 10 titres de transport à la boutique Transavold et bénéficier alors d'une réduction de 20 %.

# Urbanisme



RAPPEL : Avant d'entamer des travaux sur votre habitation (ravalement de la façade, toitures...) ou pour toute nouvelle construction (abri de jardin, piscine ...), vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître le type de déclaration à faire.

Un nouveau formulaire pour la déclaration préalable de travaux :  
Formulaire simplifié qui permet d'effectuer la déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (Formulaire Cerfa n°13703\*01).

## DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉLIVRÉS EN 2010

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
Jean-Paul WEBER	39, Impasse de Sallaumines	Création d'un sas Remplacement des fenêtres
Michel STREIFF	171, rue de Saint-Avoid	Construction d'une piscine et d'un abri de jardin
Serge BOUR	63, rue de l'Eglise	Modification de la façade, agrandissement de la porte de garage
Violette AUBERTIN	62, Impasse de Sallaumines	Construction d'une véranda
Pierre MINNEBO	360, rue Delphine Motte	Ravalement bardage
Paul CLAMME	39, rue des Vergers	Remplacement tuiles toiture sur dépendance
Raoul MERTENS	81, rue du Coin	Remplacement des châssis en bois des fenêtres, les portes d'entrée et de garage
Alain GERARD	160, rue Principale	Construction d'une piscine
Claude DERU	260, rue de l'Eglise	Remplacement de la porte de garage en bois par une porte sectionnelle (couleur blanche)
Jacques DERU	261, rue de l'Eglise	Remplacement des châssis de fenêtres, les portes d'entrée et de garage (couleur blanche)
Laurent BROQUARD	320, rue de Saint-Avoid	Agrandissement de la terrasse et couverture type pergola
Pascal TUTENUIT	64, rue des Champs	Construction d'un abri de jardin
Biago MANGIACOTTI	145, rue Delphine Motte	Installation d'un auvent, porte d'entrée
Liliane BISCHOFF	158, rue Principale	Remplacement de la toiture
Jérémy GUILBERT	447, rue de l'Eglise	Construction d'un abri de jardin
Antoine BISCHOFF	172, rue de la Nied	Remplacement des tuiles sur dépendance
Robert LAVANNIER	131, rue de l'Eglise	Remplacement de deux fenêtres (PVC blanc)

## PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2010

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
Régis ROUGET	74, rue Principale	Rénovation, construction de 2 logements
Commune d'ALTVILLER	100, impasse de l'école	Construction d'une salle d'éveil et de jeux
Philippe FIRTION	446, rue de l'Eglise	Construction d'une maison individuelle
Jean-Philippe COLLMANN	255, Rue Delphine Motte	Rehaussement du toit et aménagement des combles

## Une salle d'éveil et de jeux à l'école

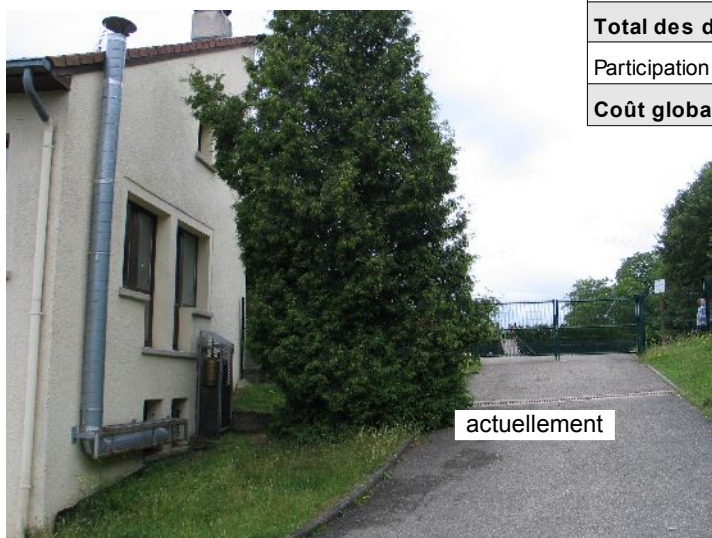
### Un chantier d'envergure

Après la phase des appels d'offres et le choix des entreprises, d'importants travaux sont programmés pour la période des vacances scolaires de juillet – août.

A ce jour notre projet est financé à hauteur de 66 % par les subventions. Nous sommes toujours en attente de la réponse du Conseil Régional suite à notre demande de subvention.

Ci-contre les différentes aides obtenues à ce jour.

<b>Construction salle d'éveil et de jeux</b>	
Dotation Pacte 57	43 226,00 €
Dotation Conseiller Général	9 477,00 €
Dotation Arrondissement	40 000,00 €
Dotation Département	40 000,00 €
Fonds de Concours Communauté des Communes du Pays Naborien	30 000,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	56 847,00 €
Subvention Ministère de l'Intérieur	8 650,00 €
<b>Total des dotations</b>	<b>228 200,00 €</b>
Participation Communale (soit 27 % )	85 702,45 €
<b>Coût global</b>	<b>313 902,45 €</b>



actuellement



Après aménagement

### Le coût des travaux pour chaque lot

Lot n°	TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
1	VRD-Maçonnerie-réseaux	CRISTINI	81 598,60 €
2	Bardage-charpente-isolation bois	ENDRES TECH-BOIS	160 546,70 €
3	Menuiserie extérieure bois	RUCHO-SIPPEL	17 448,44 €
4	Plâtrerie	BATI CONCEPT	18 113,17 €
5	Menuiserie intérieure	RUCHO-SIPPEL	4 734,72 €
6	Peintures et revêtements de sol	APPEL	17 967,27 €
7	Sanitaire-Chauffage	IDCS	14 352,00 €
8	Electricité-VMC double-flux	GLEIM ELECTRICITE	22 006,40 €
9	Serrurerie	SERRURERIE MOSELLANE	5 385,11 €
	Etude sol - Géotec	Géotec	2 846,48 €
	Honoraires Architecte	Eiselé	25 393,28 €
	Coordinateur Sécurité - Socotec	Socotec	2 140,84 €
	Contrôle technique - Socotec	Socotec	2 475,72 €
	Mission respect règles accessibilité		418,60 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>375 427,33 €</b>
		Montant total H.T.	313 902,45 €

## Travaux d'isolation et d'économie d'énergie

Parallèlement au chantier de la construction de la salle d'éveil, des travaux d'isolation sur les bâtiments existants seront réalisés :

- ✓ Isolation extérieure des murs du logement.
- ✓ Insufflation d'un isolant (ouate de cellulose) au-dessus des plafonds de l'ancienne école.
- ✓ Pose de stores brises-soleil.

Ces travaux permettront une économie sur les dépenses énergétiques mais apporteront également un confort supplémentaire pour les enfants.

<b>Travaux Economie d'Énergie bâtiments existants de l'école et du logement communal</b>		
	Recettes	Dépenses HT
Travaux d'économie d'énergie bâtiments école		37 658,34 €
Travaux d'économie d'énergie logement		11 148,60 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	8 854,00 €	
Subvention du Ministère de l'Intérieur	1 350,00 €	
Part Communale (soit 79 %)	38 602,94 €	
<b>TOTAL</b>	<b>48 806,94 €</b>	<b>48 806,94 €</b>

Lot N°	TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANT TTC
1	Isolation - Façade	UGUR DENIZ	8 445,80 €
2	Plâtrerie	BATI CONCEPT	13 506,58 €
3	Stores - brise-soleil	EVIDENCE BOIS & VERRE	9 245,37 €
4	Insufflation	LORROUATE	8 786,65 €
	Insufflation logement	LORROUATE	3 315,98 €
	<b>Total des Marchés</b>		<b>43 300,38 €</b>
	Découpage (avenant)	CRISTINI	2 266,42 €
	Charpente (avenant)	ENDRES TECH BOIS	3 827,20 €
	Peinture (avenant)	APPEL	1 339,52 €
	<b>TOTAL TRAVAUX (y compris avenants)</b>		<b>50 733,52 €</b>
	AUDIT ENERGETIQUE	EECO	3 039,34 €
	HONORAIRES	ARCHITECTE EISELE	2 723,29 €
	REPERAGE AMIANTE	CIEL EXPERTISES	305,00 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>56 801,15 €</b>
		Montant total HT	48 806,94 €

Ces travaux seront réalisés en même temps que le chantier de la salle d'éveil ce qui contribue également à réduire les coûts.



IMPORTANT



→ **Le chantier est d'envergure** : de nombreuses entreprises sont appelées à intervenir.

Dès la fin du mois de juin les travaux commenceront. Vous voudrez bien nous excuser pour les nuisances provoquées.

→ **Les abords de l'école** : pour des raisons de sécurité le maire a pris un arrêté municipal d'interdiction de circulation sur le chemin du "Koenigsberg". De même il est fortement déconseillé de circuler aux abords du chantier que ce soit côté foyer ou côté cours de l'école maternelle.

→ **Fin du chantier** : pour la rentrée scolaire le chantier devrait être terminé et les élèves pourront alors profiter d'une salle adaptée pour leurs activités.

# Chemins et forêts



Le chemin reliant Altviller à Lachambre est terminé. Déjà de nombreux promeneurs l'empruntent. Il commence à la sortie du village, rue de l'église, sillonne à travers les champs et rejoint l'étang de Lachambre. M. André Wojciechowski, Député-Maire et Président de la CCPN et M. Jean-Jacques Ballèvre, Président de la commission rurale et Maire d'Altviller, accompagnés de Mme Simone Hamann, Maire de Lachambre, ont inauguré ce "Chemin de l'étang" dit "Weiherweg" le 9 juin dernier.



Un sentier a été aménagé et permet également de rejoindre Lachambre en toute quiétude par la forêt du "Liebusch". L'entrée du chemin se situe dans la zone artisanale, en face de l'ESAT "Le Village" et rejoint le parking avant Lachambre.



Le panneau du circuit de la "Pierre Tournante" est désormais installé place de la Mairie. D'un côté, le descriptif du sentier avec la durée et le kilométrage total, de l'autre côté une carte mentionnant les différents sentiers de la région.



## Coupe de bois

La campagne de bois vient de se terminer. Le tirage des lots a eu lieu le 21 décembre en présence de Monsieur Schueller agent ONF. Les coupes de bois étaient terminées pour fin avril, et le bois sorti pour fin juin. Les coupes ont eu lieu dans les parcelles 14b et 9a pour un total de 190 stères. Une vente de bois a été réalisée par l'ONF pour un total de 250 stères.

# La vie au village

## Encombrement de la voie publique

Pour garder un environnement agréable pour tous, nous vous rappelons que les ordures ménagères, tris sélectifs et objets encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt la veille au soir du jour de la collecte, en bordure de voie publique et à la vue du personnel de collecte. La mise en place de ces déchets ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers du domaine public. Pensons à ranger notre poubelle après le passage de la collecte.



Tout automobiliste est tenu à se stationner uniquement aux endroits non gênants. Comment va passer une maman avec sa poussette ou un handicapé avec son fauteuil roulant si un véhicule est garé sur le trottoir ? Comment va sortir un Altvillerois de chez lui si son garage est obstrué ? Tout est question de comportement citoyen.

**Stationnement dangereux** : stationner sur le trottoir peut provoquer un accident ... dont vous seriez responsable !

Tout citoyen a pour obligation de procéder à l'élagage des arbres et à la taille au droit de la limite de propriété donnant sur la voie publique.



Détritus jetés n'importe où, déjections canines, empiétement de végétation sur le trottoir, véhicules mal stationnés ... autant de gestes inciviques et irrespectueux de la part de quelques-uns, pour gâcher les efforts du plus grand nombre.

## Nuisance sonore

Il est toujours bon de rappeler les périodes d'utilisation des machines bruyantes telles que tondeuse, tronçonneuse, etc ...

- ✓ Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Une visite à l'Assemblée Nationale

Mercredi 19 janvier les membres du Conseil Municipal de Lachambre et d'Altviller ainsi que leurs conjoints, invités par le Député M. André Wojciechowski, se sont rendus à l'Assemblée Nationale à Paris afin de mieux connaître cette institution.

Accueillis par M. Lucien Lindauer, Attaché Parlementaire, ils ont visité les salles du Palais Bourbon et de l'hémicycle, cœur de la vie parlementaire, où les débats y sont parfois animés.

En fin de matinée M. le Député-Maire a rejoint le groupe pour un échange enrichissant de questions réponses et la photo de groupe.



M. le Maire Jean-Jacques Ballèvre et son équipe remercient M. André Wojciechowski pour son accueil et sa disponibilité.



## Distinction

La cérémonie des vœux au Maire a été mise à profit pour honorer un membre du corps des Sapeurs Pompiers d'Altviller.

Dominique Bousch quitte le corps après 20 années de service volontaire. Il a eu l'occasion d'intervenir sur de nombreux sinistres au cours de sa carrière.



Marc Talaga  
devant le nouveau véhicule d'intervention

## Sapeurs-Pompiers à Altviller

### Arrivée au corps

*"Depuis Janvier 2010, j'ai intégré le corps des sapeurs-pompiers d'Altviller. C'est la volonté de faire une petite action pour la communauté qui est à l'origine de ma décision. Par ailleurs, j'ai été stimulé par l'envie de connaître les différentes facettes de ce métier passionnant. Puisque dans la vie de tous les jours, on peut être amené à devoir réaliser des gestes de secours, j'invite les personnes motivées et intéressées à rejoindre notre groupe de pompiers."* Marc Talaga

### Vous souhaitez nous rejoindre ?

En Moselle, plus de 4 000 hommes et femmes ont déjà choisi de donner du temps au service des autres.

Vous pouvez adresser votre candidature au SDIS de la Moselle en utilisant le document téléchargeable sur le site du [WWW.SDIS57.NET](http://WWW.SDIS57.NET) en cliquant sur l'icone "Candidature SP volontaire". Ce document devra être transmis pour le 1er septembre au plus tard et porter l'avis du chef du centre de secours dans lequel vous souhaitez être incorporé(e).

Pour tous renseignements, contacter le chef de centre d'ALTVILLER, Pierre BOUR au 03 87 92 74 08.

## Repas des anciens

Ils se sont retrouvés à Altviller cette année. Ils étaient près de 120 à avoir répondu à l'invitation de Mme Hammann, Maire de Lachambre et de M. Ballèvre, Maire d'Altviller. Au cours du repas, les doyens de l'assemblée ont été honorés. Du côté de Lachambre, Mme Alice Bousch, 84 ans et M. Jules Bousser, 81 ans se sont vus remettre un cadeau et pour Altviller, ce sont Mme Antoinette Peiffer, 92 ans et M Romuald Muller, 83 ans qui les ont rejoints sur scène pour recevoir leur cadeau. La journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et joyeuse. Rendez-vous est pris pour 2012 à Lachambre.



## Concours des maisons fleuries

Depuis quelques années, la municipalité s'efforce non seulement de sensibiliser la population à l'intérêt de respecter notre environnement mais également à l'améliorer et à l'embellir.

Le concours des maisons fleuries permet de rendre notre village plus fleuri et plus beau.

Ce concours a pour but de récompenser les habitants qui, tout en se faisant plaisir, participent à l'embellissement de notre village.

Le jury sera composé de représentants extérieurs au village. Le passage s'effectuera au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet selon les disponibilités du jury. Le jury parcourra les rues pour noter les fleurissements existants et déterminera les plus jolis suivant les critères de qualité, de quantité, d'originalité, de propreté ...



## Les crécelleurs



Une tradition qui se perpétue.

Une quinzaine d'enfants, accompagnés de parents, ont rythmé avec leurs crécelles les journées précédant Pâques.



## Exposition

Le vendredi 4 mars Marie-Pierre Montalbano faisait son vernissage intitulé «couleurs – mouvements – reliefs» à la mairie d'Altviller .



Marie-Pierre a également exposé ses tableaux dans une salle de restaurant de la région pendant deux mois en 2009 et en juillet 2008 au Centre Saint-Luc d'Abreschviller sur le thème « entre Soies et Toiles ».



Marie-Pierre a présenté aux invités ses tableaux par thèmes et techniques .Sa préférence va vers l'acrylique et les techniques de structuration mais également vers l'aquarelle. Les supports sont divers tels que les toiles, la soie, le verre ou la céramique. L'exposition est restée ouverte au public du 4 au 25 mars 2011.



# La Vie Associative

## Récré'à sons

Le 21 mars 2011 la chorale Récré'à Sons a tenu son assemblée générale en présence de M. Ballèvre, maire d'Altville et de Mme Kontzler qui représentait Mme le maire de Lachambre. Elle est composée de 33 choristes qui répètent tous les lundis de 20h à 22h au foyer de Lachambre, et de 2 membres bienfaiteurs.

Le comité, élu à l'unanimité, est composé de la manière suivante :

Directeur artistique et chef de chœur : Olivier Grün  
Présidente : Jacqueline Marrel  
Vice-président : Jean-Bernard Wehrlé  
Trésorière : Marie-Claire Kontzler  
Trésorière adjointe : Marie-Angèle Heim  
Secrétaire : Marie-Claude Wehrlé  
Asseseurs : Manuella Izycki, Laurent Bousch et Roger Szczepaniak.

Si vous êtes intéressés par leur activité, n'hésitez pas à rejoindre leur groupe à la rentrée de septembre.



Lundi 20 juin, avec un jour d'avance, ils ont fêté la musique en donnant des aubades dans 3 quartiers de Lachambre et en retrouvant les citoyens d'Altville au foyer du village pour y entonner quelques chansons et partager avec eux grillades et boissons.

## Chorale paroissiale

Le public n'a pas hésité à venir nombreux pour apprécier et applaudir le concert « chorales-clarinette-orgue » donné le 6 mars au profit de la restauration du tableau de St Rémi ; restauration qui débuta sous l'Abbé Sébastien Douvier, à l'origine de ce projet de sauvegarde du patrimoine.



Marie Sensor, à la clarinette, et Gaston Heymes, à l'orgue, tous deux diplômés en musicologie, ont gratifié le public d'un beau programme d'œuvres classiques. Tout aussi appréciées ont été les interprétations variées de chants sacrés et profanes des chorales Récré'A'Sons et Notre Dame du Vahl qui ont offert à l'Assemblée en final « chorales réunies » l'Ave Verum de Mozart.

Merci à tous ces acteurs bénévoles pour leur temps donné.

*Les couples habitant le village, qui ont la chance de fêter leurs 50 ou 60 ans de mariage, peuvent paraître dans cette rubrique et recevoir la visite d'une délégation municipale. Veuillez contacter la mairie.*

### Schwätze Blott

La troupe a, cette année encore, trouvé le cocktail idéal pour séduire son public. Quiproquos et rires sont les ingrédients de leurs deux nouvelles pièces, deux représentations au foyer, avec chaque fois des spectateurs enthousiastes.



Pour ceux qui n'ont pas pu venir ou qui souhaiteraient les revoir, ils se produiront encore

- à Lachambre le 4 septembre,
  - à Boucheporn le 23 octobre,
  - à Lelling le 6 novembre
- et Vahl Ebersing le 13 novembre.  
Venez nombreux les applaudir et les encourager à perpétuer cette langue régionale.

### Marche du muguet

C'est le 1<sup>er</sup> mai, et la marche annuelle nous a conduits sur un parcours au terrain varié. Ravitaillement de mi-parcours et repas ayant suivi cette escapade furent à la hauteur de l'effort fourni. Une journée de repos, enfin presque.



### Vide-grenier

La météo a tenu bon. Les chineurs ont déambulé toute la journée à la recherche de la bonne affaire.

### Les activités de l'ASCA

**Peinture** : lundi à 14h30 et à 20h (tous les 15 jours)

**Patchwork** : lundi à 20h (tous les 15 jours) à l'antenne paroissiale

**Tricot** : lundi à 20h (tous les 15 jours)

**Gymnastique** : mercredi à 20h

**Club des aînés** : jeudi à 14h

**Yoga** : jeudi à 19h45

**Art floral** : 1 vendredi par mois (suivant calendrier)

**Informatique** : lundi et mercredi de 18h à 22h

Quelques exposants en moins, des visiteurs un peu moins nombreux, mais une ambiance toujours aussi agréable pour ce 2<sup>ème</sup> vide-grenier.

La journée s'est terminée sous le soleil.

Toute information sur le site : <http://asca.altviller.free.fr>

# Autrefois

## Le retour

Vers la fin du mois d'août 1940 nous fûmes embarqués dans un train en direction de la Lorraine, et jour pour jour, un an après l'évacuation, après quelques embûches, le premier septembre 1940, nous arrivâmes dans notre cher village. Hélas! après un an d'absence et d'occupation par les troupes, nos maisons étaient vides, ni lits, ni armoires, ni linge, ni vaisselle, plus rien ne restait du ménage de mes parents. Ce fut une bien pauvre période, mais quelques semaines après notre arrivée, les lits et matelas que nous avions achetés et laissés au Pas de Calais nous furent envoyés. Malgré toutes ces difficultés le bonheur était dans nos murs car personne ne manquait à l'appel.

Nous, les enfants, devons reprendre le chemin de l'école, mais comme toutes les maisons, l'école était également vidée de ses bancs et autres meubles. Il fallait que chaque élève apporte sa chaise et l'ardoise sur les genoux, nous écrivions tant bien que mal dans cette nouvelle langue, la langue allemande, que notre ancien instituteur devait nous apprendre. Ce changement ne fut possible que grâce au francique rhénan que nous parlions avec nos parents et grands-parents. Nous n'avions pas d'autre choix que de nous adapter à ce nouveau régime. L'euphorie du retour n'était que de courte durée, car, bien vite nous nous rendions compte que ce n'était plus la vie que nous avons connue avant la guerre. Les occupants instaurent leur régime, un régime qui bientôt se fit sentir beaucoup plus contraignant que ce que nous connaissions. Le mode de vie dû s'adapter malgré tout ce que l'occupant nous imposait. Il fallait avant tout improviser pour à nouveau pouvoir travailler la terre et en bricolant réinstaller la maison pour la rendre un peu plus habitable.

Malgré cela, les années étaient marquées par la pauvreté car tout était à recommencer. Il ne restait ni meubles, ni tout leur contenu, même pas un chiffon pour nettoyer la maison ! La pénurie se fit bientôt ressentir, on ne pouvait plus acheter qu'avec des bons d'achats et l'alimentation que sur des cartes de pain, de viande et d'épicerie, ce qui donnait vite naissance au marché noir et au troc.

A cette époque nous n'étions autorisés à tuer qu'un seul cochon et on nous retirait une grande partie de nos cartes de viande, on nous appelait des « Selbstversorger ». Mais cela nous incitait à tuer un deuxième au noir avec lequel nous pouvions aider les gens des cités qui venaient régulièrement chercher de quoi manger en plus de leurs cartes, car les attributions étaient bien maigres. Les pommes de terre, les petits pois, les œufs, le lard et le beurre étaient denrées rares.

Nous avions à cette époque un champ de petits pois et ils venaient avec de petits sacs faits avec deux torchons que nous leur remplissions ; cela, avec un bout de lard, leur permettait de faire une bonne potée.

Il ne nous restait que la solution du troc, car nous manquions par ailleurs de tant de choses après l'évacuation ! Les chaussures qui n'étaient pas trop usées, s'échangeaient. Un bout de tissu était toujours le bienvenu car nous étions en âge de grandir et nous n'avions que peu d'habits.

Du café, nous enfants, n'en connaissions que la couleur et pour le remplacer nous faisons griller de l'orge dans une poêle auquel nous ajoutons un peu de « Dilleressenz » qui remplaçait la chicorée et donnait la couleur. A l'arrivée des américains, le 27 novembre, nous leur avons proposé du café chaud qu'ils ont accepté, mais en y goûtant ils ont répété en chœur : « This is coffee ? » Car il est vrai que cette boisson n'en avait que la teinte.

Pour le savon, la même pénurie nous obligeait à le fabriquer avec les boyaux des cochons et d'autres ingrédients que nous faisons cuire avec de l'ammoniaque, un supplice pour les yeux ; ce savon sentait encore la triperie. Quelle ne fut pas la joie quand pour Noël 1944 les soldats américains qui logeaient dans notre maison, nous ont offert une boîte de savon de toilette, pour nous jeunes, un miracle ; c'était du « old english lavendel soap ». A la campagne nous pouvions malgré tout nous débrouiller et ce n'était qu'une petite contrainte comparée à toutes les autres difficultés et misères.

Pour ma communion en 1941, maman a dû emprunter les chaises, et acheter un peu de vaisselle afin de pouvoir recevoir les plus proches. A cette occasion nous avons invité ma grand-mère habitant le village voisin et par manque de moyens de locomotion, nous l'avons ramenée avec une charrette à bras, garnie de coussins, jusque chez nous. Elle qui ne pouvait presque plus marcher, était heureuse de retrouver les siens après cette année de séparation due à l'évacuation.

Suzanne ROUGET

# Les informations utiles

## Dates à retenir

### Feu de la St-Jean

le 2 juillet à l'étang de Lachambre

### Fête de l'été

Organisée par les associations du village, elle se déroulera le samedi 16 juillet dans la rue du coin

### Poney-Club

Un poney-club sera inauguré les 3 et 4 septembre au Domaine de Romazières

### Concert Sympho "Nied"

Le 10 septembre à l'église d'Altville, orgues et chants

### vide grenier

à Lachambre le 18 septembre dans les rues du village

### Nettoyons la nature

L'opération est reconduite pour le 24 septembre

### Marche buissonnière Altville Lachambre

La 3<sup>ème</sup> édition aura lieu le 2 octobre

### Fête du village

les 8 - 9 et 11 octobre

### Soirée Beaujolais

Le 17 novembre au foyer d'Altville

## Les permanences en Mairie

lundi et vendredi : de 14 h à 16 h

lundi et mercredi : de 19 h à 20 h

Téléphone : 03 87 92 06 54 Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : [mairie.altville@wanadoo.fr](mailto:mairie.altville@wanadoo.fr) Site Internet : <http://www.mairie-altville.fr>

## Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques ) reporté si férié
- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.
- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois reporté si férié.
- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## Les permanences à Saint-Avoid à l'hôtel de ville :

Sécurité Sociale : le mardi et le vendredi de 8 h à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h à 11 h 30

Assistance sociale : le vendredi de 9 h à 11 h

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h à 12 h

et sur rendez-vous ( Tél. indigo 0 825 05 42 09)

à la mairie annexe Conciliateur de justice André Marin : 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h à 12 h

## Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73 E.d.F. : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2 rue de Vahl à Laning, Abbé Piotr Szuflika

Tél. et Fax : 03 87 90 98 41 Portable : 06 12 02 05 94 Courriel : [laningparoisse@wanadoo.fr](mailto:laningparoisse@wanadoo.fr)

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).